Confédération française des Retraités Communiqué LinkedIn

La retraite par capitalisation : un mirage

Paris, le 19/11/2026

Pour résoudre les problèmes que connaît notre système de retraite, une idée circule : il faut introduire une dose de capitalisation. Il s'agit là d'une affirmation qui méconnaît son impact tout à la fois immédiat et futur.

Immédiat, parce que, venant s'ajouter aux cotisations actuelles, la charge pesant aujourd'hui sur les actifs s'alourdit.

Futur, parce que le gain que l'on peut espérer d'une « dose » sera minime.

Il faut accepter de regarder les problèmes en face. Les difficultés que nous connaissons aujourd'hui nécessitent une réforme en profondeur, telle que la préconise la Confédération Française des Retraités. La retraite par répartition ne doit pas être abandonnée mais au système actuel doit être substitué un système universel par points tel qu'il fonctionne aujourd'hui à l'AGIRC-ARRCO.

Pierre Erbs
Président
Confédération Française des Retraités

La Confédération Française des Retraités est constituée des 6 principales organisations de retraités : Association
Nationale des Retraités - Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales - Fédération Nationale des Associations de Retraités - Générations Mouvement Fédération Nationale - Groupement CNR-UFRb - Union Française des Retraités

© 2025 CFR - Confédération Française des Retraités, Tous droits réservés